

Image not found or type unknown



une sci peut elle avoir plusieurs comptes

Par **dom50**, le **18/05/2014** à **10:46**

bonjour ,gérante d'une sci avec mon mari 50/50,après 2 ventes d'appartements dont 1 je viens de découvrir ,ces sommes ne doivent elles pas être mise sur le compte de cettte sci?ou pouvait il ouvrir un autre compte sans ma signature.Merci c'est urgent pour moi d'etre éclaircie